

Déjeuner organisé autour de Christian
Masset, Directeur des affaires
économiques et financières au
Ministère des affaires étrangères et
européennes

15 Janvier 2009

Athenora  Consulting

Après 5 années à Bruxelles, M. Masset a une vision claire de l'articulation entre enjeux globaux et les questions européennes qui se traduisent à travers **la crise** qui pose la question de la globalisation des biens publics mondiaux avec un problème d'accès, de ressources et la question plus générale de la gouvernance globale. Cette situation invite à une **action collective**. En conclusion M. Masset a évoqué la **réforme du MAE**.

La crise

2008 a été une année historique avec un **ensemble de crises interconnectées** les unes aux autres (alimentaire, énergétique, financière, climatique) qui pourrait aboutir à une remise en cause de la globalisation. Ce **contexte d'incertitude** fort rend essentiel l'action collective pour donner une direction permettant au système mis en place depuis les années 1980 avec Reagan et Thatcher de perdurer.

La première réaction a été dans l'urgence pour éviter les faillites d'institutions financière systémiques. C'était le grand message du G7 en octobre. Au-delà de cette action, il faut de nouvelles régulations.

La crise bancaire et la crise du crédit ont conduit à une **aversion au risque** maximum avec des actions prises immédiates comme la garantie des prêts interbancaires. Le **problème de la confiance** est réel avec de multiples effets dominos. L'étincelle arrivera t-elle en 2009 ? Viendra t-elle de Washington avec une nouvelle administration ?

Les prévisions économiques ne sont pas très bonnes avec -1,5% pour la zone euro, -2% au royaume Uni, en Espagne, en Allemagne, la France autour de 0. La France n'est pas touchée comme ses partenaires européens parce que son économie ne repose pas sur une bulle financière, ni sur une explosion du commerce international. Plusieurs pays émergents devraient entrer en récession et le Mexique, le Brésil avoir une croissance négative. La Chine pourrait avoir 3,5% mais doit faire un basculement de ses exportations vers sa consommation interne.

L'action Collective

L'action collective a été initiée par Nicolas Sarkozy. M. Masset a la conviction que nous sommes à un **moment historique et de refondation**. Les 3 thèmes sur lesquels porte cette action collective sont ceux évoqués lors du sommet du 15 novembre :

- la **régulation financière** : que doit-on faire pour éviter que cela ne se reproduise ? Si la France est favorable à plus de régulation, les Etats-Unis veulent avant tout éviter une régulation trop contraignante. L'Europe sait que la croissance ne pourra être retrouvée que si on donne l'assurance que les errements du passé sont derrière.
- la **réponse macroéconomique de la relance coordonnée** : faut-il se donner des objectifs en termes de point de PIB ? Jusqu'où coordonner l'action ? faut-il faire un focus sur les secteurs verts ? Le tournant majeur de l'économie verte est à prendre avant que les Etats-Unis ne commencent à investir ce champ. Quelle boîte à outil utiliser ? La relance budgétaire et fiscale est-elle soutenable avec le creusement des déficits budgétaires ? Comment répondre à la crise sociale ? Une politique de grands travaux est nécessaire pour assurer la relance parce qu'en dépit de la liquidité accrue, la confiance n'est pas revenue, notamment en raison de la crainte d'un retour de l'inflation après la crise.
- la **réforme de l'architecture du système**, la question de la gouvernance mondiale au-delà des institutions. La question des déséquilibres globaux devrait être évoquée, notamment les différences des taux de change en Chine. L'obstacle risque de venir des pays émergents qui pensent être les victimes de la crise et pas la cause. Les questions de guerre commerciales doivent aussi être évoquées, notamment dans le contexte actuel des aides d'Etat massives.

Ces 3 thèmes seront également évoqués lors de la prochaine rencontre le 2 avril qui devrait aboutir à un plan d'action.

L'action collective implique **l'association des pays émergents** même si les Etats-Unis n'étaient pas forcément d'accord. Le format du G20 reste pertinent, il permet aux interlocuteurs de se connaître au-delà du G8 mais la question de la place de l'Europe se pose. Ce nouveau format ne rendra pas le G8 caduque pour autant.

Dans ce contexte, **la vieille Europe doit avoir un rôle de leadership**, c'est une occasion historique, surtout si les Européens veulent imposer plus de règles. Deux risques sont cependant à prendre en compte :

- Des Etats peuvent être intéressés par une régulation mais pensent que l'Europe est surreprésentée
- La Chine et les Etats-Unis peuvent faire un deal sur les grands dossiers, notamment environnementaux (ils représentent 40% des émissions). L'Europe doit éviter cette relation exclusive des puissances.

Quelle réponse peut venir de l'Europe ? La présidence française l'a montré, **il faut politiser les débats, avoir plus d'intergouvernemental avec un leader ou un groupe de leaders et une commission forte**. Mais la Commission ne peut pas être un embryon de gouvernement européen. Il faut plus de politique en Europe et surtout une Commission qui sorte de ses dogmes et de sa routine. Par ailleurs, l'Europe doit veiller à rester attractive parce que foyer de technologies.

La période est également historique pour la France. **La crise a donné une revanche au modèle d'économie sociale de marché.** Il faut passer du capitalisme financier au capitalisme d'entreprises.

La réforme du MAE

Pour conclure, M. Masset a évoqué les réformes au sein du MAE avec un nouvel équilibre entre l'administration centrale et les réseaux extérieurs. L'organisation des ambassades a été revue avec 3 types :

- ambassades de mission générale
- ambassades de missions spécifiques (développement, culture)
- ambassade de présence.

L'objectif est de développer des pôles de compétences dans les ambassades avec un statut d'ambassadeur - préfet.

L'administration aura également un organigramme plus lisible avec une priorité donnée aux actions et plus d'investissements dans les questions économiques, sociétales et les enjeux globaux. Le MAE sera divisé en 3 grandes directions générales :

- un DG affaires politiques qui traitera de stratégie
- un DG affaires globales (développement, économie) qui traitera de la mondialisation et des partenariats ainsi que des biens publics mondiaux
- une DG sur le management

Cette nouvelle administration sera aussi plus ouverte sur le monde et les partenaires (entreprises, universités).

La direction de la coopération européenne devient la direction de l'UE, elle anticipe le Traité de Lisbonne et l'intégration de la PESC. Le SGAE demeure.